



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 21 AU 27 MAI 2017

(/)



RUBRIQUES



(/component/banners/click/107.html)



Jeudi, 25 Mai 2017 10:35

Les élèves de l'école Jacques-De Chambly participent à la Marche Monde d'Oxfam-Québec



(/media/k2/items/cache/06340fe5919283ba89900a212a82de8c_XL.jpg)

Le 12 mai dernier, dans le cadre de la Marche Monde d'Oxfam-Québec, l'ensemble des élèves de l'école Jacques-De Chambly ont participé à une grande marche dans la ville de Chambly afin de prendre un temps de réflexion, avec l'accompagnement des enseignantes et enseignants, pour exprimer un souhait de paix pour la planète. Du préscolaire à la 6e année, tous les élèves ont pu clamer leur désir de paix sous un soleil radieux et les encouragements des citoyens tout au long du parcours.

Publié dans la rubrique Éducation (/avis.html)

[Retour en haut \(/avis/4-education/les-eleves-de-l-ecole-jacques-de-chambly-participent-a-la-marche-monde-d-oxfam-quebec.html#startOfPageId9479\)](#)

Journal de Chambly

L'école secondaire de Chambly couronnée championne en robotique

Finale nationale à Montréal



L'équipe de robotique de l'école secondaire de Chambly a remporté le titre d'École de l'année au Canada.

©Photo: Xavier Demers

ROBOTS. L'équipe de robotique de l'école secondaire de Chambly a encore une fois montré son savoir-faire lors de la finale nationale de robotique pédagogique, le 5 mai, à Montréal. Elle a remporté huit médailles et le titre d'École de l'année au Canada.

Elle se mesurait à plus de 180 autres établissements scolaires du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, lors de cet événement organisé par Zone01.

« La persévérance et l'effort ont mené à des résultats.

»

— Hugo Marois

« Ça fait trois années de suite qu'on gagne le trophée de la meilleure école, a affirmé l'enseignant en mathématiques de 3^e secondaire et un des responsables du groupe, Hugo Marois. Dans notre catégorie, on a eu huit médailles sur 18. »

Un groupe de trois élèves s'est qualifié pour la finale internationale *World Robot Olympiad* (WRO), qui se déroulera en novembre au Costa Rica.

« Au début, je ne pensais jamais gagner et finalement, nous nous sommes classés pour le défi international », a confié un des membres du groupe, Antoni Fortier.

C'est la troisième fois en quatre ans que des représentants de l'école secondaire de Chambly participeront à la WRO. Ils se sont rendus à Sotchi, en Russie, en 2014, et à Doha, au Qatar, en 2015.

Travail de longue haleine

Les 26 élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire ont travaillé d'arrache-pied pour concevoir leurs robots. Ils se sont mis à la tâche dès la fin octobre pour la compétition.

« Ce que je trouve spécial, c'est que même si c'est une journée pédagogique, les élèves viennent quand même, a affirmé M. Marois. On voit vraiment qu'ils sont motivés à le faire. »

Les élèves ont mis plusieurs heures, les soirs, les dîners et lors des congés, pour mettre à terme leur projet. Ils devaient composer avec toute sorte d'embûches afin que leur robot soit le plus efficace possible.

« Les millions d'essais font en sorte que chacun des robots est refait trois, quatre ou cinq fois, a souligné l'enseignant en sciences de 2^e secondaire, Emmanuel Nadeau-Éthier. À chaque fois qu'on voit une difficulté nouvelle, il faut modifier le programme et le physique du robot. »

« C'est vraiment impressionnant de voir leur persévérance, a pour sa part affirmé l'enseignante en mathématique de 2^e secondaire, Chantal Plourde. Ils avaient trois essais à faire. Des fois, ils ont échoué leurs deux essais. Ils ne sont pas sûrs d'y aller encore. On les encourage d'aller au troisième et c'est là qu'ils font leurs points et qu'ils réussissent. »

Médias Transcontinental S.E.N.C.
1100 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal,
QC H3B 4X9 (514) 392-9000

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné, par la soussignée, que lors d'une prochaine assemblée du Conseil municipal de la Ville de Chambly qui se tiendra le 4 juillet 2017, à 20 heures, à l'Hôtel de ville, situé au 1, place de la Mairie, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure, à savoir :

Demande de dérogation mineure visant régulariser, au 1566 rue Jean-Casgrain, lot 5 820 716, trois fenêtres percées (deux au sous-sol et une au rez-de-chaussée) dans le mur droit de l'habitation unifamiliale isolée, à 1,3 m (4,26 pi.) de la ligne latérale droite plutôt que 1,5 m (4,92 pi.).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de ladite séance relativement à cette demande.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1).

DONNÉ À CHAMBLY
Ce 24 mai 2017

Me Sandra Ruel
Greffière

HISTOIRE



**Une visite surprise
à l'école
De Bourgogne**

Les élèves de 3^e année de l'école De Bourgogne ont eu la chance de se faire raconter la vie des Amérindiens du Québec par le bénévole bien connu dans la région, Serge Allaire.

M. Allaire a abordé comment ils vivaient vers les années 1500. Il a accompagné son exposé de matériel traditionnel. Les élèves ont été captivés par les histoires du bénévole. (J.L.)

Le bénévole Serge Allaire était vêtu à la façon amérindienne pour parler aux élèves de l'école de Bourgogne.

(Photo: Gracieuseté - École De Bourgogne)

Marieville
Ville en mouvement

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière, que lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Marieville du mardi 13 juin 2017, à 19 h 30 à la salle du Conseil, située au 682 de la rue Saint-Charles, Marieville, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogations mineures présentée monsieur Stéphane Bilodeau de la firme Fahey et associés, pour la propriétaire, 6286933 Canada Inc. du lot 4 301 969 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, situé au 140, rue Ouellette, en zone commerciale C-4, qui ont pour nature et effet de permettre l'agrandissement du bâtiment principal en dérogation à la marge avant minimale requise et à la marge arrière minimale requise, à la distance de la zone tampon ainsi qu'au nombre d'aires de chargement requises. Cet agrandissement diminue la marge avant à 1,85 mètre et la marge arrière à 4,25 mètres alors que la grille des usages et des normes de la zone C-4 du Règlement de zonage numéro 1066-05 édicte que la marge avant minimale et la marge arrière minimale pour un bâtiment isolé sont de 8 mètres, ce qui constitue une dérogation de 6,15 mètres pour la marge avant et 3,75 mètres pour la marge arrière. De plus, cet agrandissement contrevient à l'article 512 du Règlement de zonage numéro 1066-05 qui stipule qu'un agrandissement ou une transformation d'un bâtiment principal ne peut être autorisé à moins que les aires de chargement et de déchargement applicables à la portion du bâtiment principal faisant l'objet de la transformation ou de l'agrandissement, n'aient été prévues conformément aux dispositions de la présente section puisqu'une seule aire de chargement est existante et cet agrandissement diminue la largeur de la zone tampon à 4,25 mètres alors que l'article 534 dudit règlement stipule qu'une zone tampon doit avoir une largeur minimale de 5 mètres, ce qui constitue une dérogation de 0,75 mètre.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.

Donné à Marieville, le onze mai deux mille dix-sept (11 mai 2017).

La greffière,
Mélanie Calgaro, OMA, notaire

Avis public 17-28

>7247258

Saint-Césaire
Ville en mouvement

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
Mardi, 13 juin 2017 à 19 h 30

Aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur :

No 91-2006-01 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme no 91-2005.

Ce projet de règlement comporte les principaux objets suivants:

- 1) mises à jour des données sociodémographiques;
- 2) mises à jour des données concernant l'organisation spatiale du territoire;
- 3) actualisation des préoccupations d'aménagement;
 - a. fonction commerciale;
 - b. communautaire;
 - c. territoire agricole;
 - d. protection de l'espace naturel;
- 4) mise à jour des politiques d'aménagement;
- 5) mise à jour des territoires d'intérêt et des zones de contraintes.

No 92-2005-62 modifiant le Règlement de zonage no 92-2005 et amendements.

Ce premier projet de règlement comporte les principaux objets suivants:

- 1) modifications aux définitions du règlement;
- 2) nouvelle disposition concernant les éoliennes commerciales;
- 3) l'ajout de matériaux autorisés dans les revêtements de surfaces (pavé, toiture, quai de chargement et déchargement, aire de stationnement);
- 4) la modification et ajout de normes concernant la protection des arbres;
- 5) l'ajout de normes sur les revêtements de toitures à faible pente (2/12 et moins);
- 6) l'assujettissement des milieux humides à des normes de protection;
- 7) l'ajout de superficie maximale d'implantation pour les bâtiments commerciaux;
- a. max 3000 m².
- 8) La création de zones pour identifier les secteurs agricoles déstructurés;
- 9) le remplacement des cartes des zones à risque d'inondation et à risque d'érosion;
- 10) l'agrandissement des zones 514 et 516 au détriment de la zone 515, visant à exclure certaines installations d'élevage bénéficiant de privilège à l'usage.

Le projet no 10 s'avère susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

No 93-2005-06 modifiant le Règlement de lotissement no 93-2005 et amendements.

Ce projet de règlement comporte les principaux objets suivants:

- 1) modifications aux définitions du règlement;
- 2) l'ajout d'un pourcentage minimal de contribution en terrain pour fins de parcs applicables aux nouveaux développements.

Ce règlement ne contient aucun objet susceptible d'approbation référendaire.

No 94-2005-05 modifiant le Règlement de construction no 94-2005 et amendements.

Ce projet de règlement comporte les principaux objets suivants:

- 1) modifications aux définitions du règlement;
- 2) l'ajout de normes encadrant la récupération des eaux pluviales;
- 3) l'ajout de normes encadrant certains équipements utilisant l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc.

No 95-2005-05 modifiant le Règlement des permis et certificats no 95-2005 et amendements.

Ce projet de règlement comporte les principaux objets suivants:

- 1) modifications aux définitions du règlement;
- 2) l'assujettissement de tous ouvrages, travaux ou constructions dans un milieu humide;
- 3) l'obligation de fournir un document localisant tout milieu humide visé par un projet de construction;
- 4) l'obligation, le cas échéant, de fournir des documents signés du propriétaire signifiant son engagement à céder des terrains pour fins de parc, ou procéder au versement de la somme d'argent pour fins de parc.

No 101-13-02 modifiant le Règlement no 138 et amendement, relatif à l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc public.

Ce projet de règlement comporte les principaux objets suivants:

- 1) la désignation d'une personne responsable de l'application du règlement;
- 2) l'ajout de documents lors de la présentation d'une demande de permis;
- 3) l'interdiction d'utiliser l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal pour le remplissage des piscines résidentielles;
- 4) l'interdiction d'arroser causant du ruissellement;
- 5) la restriction pour le lavage des autos, des trottoirs et des entrées;
- 6) l'obligation de recycler et de faire recycler l'eau utilisée dans les lave-auto;
- 7) la restriction de l'utilisation de l'eau potable pour les bassins paysagers

Le tout, tel qu'ilustré au certificat de localisation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, en date du 24 avril 2017 et portant le numéro 36574 de ses minutes.

Le tout, tel qu'ilustré au certificat de localisation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, en date du 24 avril 2017 et portant le numéro 36574 de ses minutes.

Donné à Saint-Césaire ce 17 mai 2017.

M^{me} Isabelle François, avocate
Directrice générale et greffière

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



Publié le 24 mai 2017 à 20h40 | Mis à jour le 25 mai 2017 à 09h07

Des batailles à demi gagnées dans les commissions scolaires



Patricia Cloutier

Le Soleil

(Québec) L'éducation n'est pas devenue, tel que promis, la grande priorité du gouvernement du Québec, déplore la présidente sortante de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Josée Bouchard.

Malgré toutes les batailles qu'elle a menées au cours des huit dernières années, Mme Bouchard soutient en entrevue éditoriale au *Soleil* avoir l'impression qu'«on tourne en rond au Québec».

Au printemps dernier, tous les chefs des partis politiques parlaient d'éducation. Le Parti libéral (PLQ) mettait sur la table ses cinq priorités, la Coalition avenir Québec (CAQ) réclamait l'école jusqu'à 18 ans, le

La présidente sortante de la Fédération des commissions scolaires du Québec Josée Bouchard constate que la qualité de l'éducation a perdu de son charme dans la sphère politique.

Le Soleil, Patrice Laroche

sujet faisait jaser durant la course à la chefferie du Parti québécois (PQ) et Québec solidaire (QS) s'indignait de l'effet des compressions, en participant aux chaînes humaines autour des écoles publiques.

Un an plus tard, Mme Bouchard constate que la qualité de l'éducation a perdu de son charme dans la sphère politique. «Pourquoi cette vision-là, je la sens pas solide, perdurer? On retombe dans des dossiers plus factuels.» Par exemple, la date des prochaines élections scolaires.

Après un règne mouvementé, où elle a réussi à éviter les fusions de commissions scolaires sous le ministre Yvan Bolduc, puis à éviter la disparition pure et simple des élections scolaires sous le ministre François Blais, Mme Bouchard s'est fait dire que «les débats de structure, c'est fini».

Par contre, lorsqu'elle voit la progression de la CAQ dans les récents sondages, le parti qui souhaite toujours l'abolition des élections scolaires, Mme Bouchard se dit que le tourbillon qu'elle a vécu, «ça va revenir». Elle constate «une tendance lourde au Canada de vouloir restreindre les pouvoirs des élus scolaires» et espère que son successeur saura l'affronter.

Mme Bouchard quitte la tête de la FCSQ à 59 ans parce qu'elle veut prendre plus de temps pour elle. «Avec les batailles qu'on a menées, je me sentais vraiment comme un général des armées qui revient de guerre, qui avait donné tout ce qu'il avait à donner, et qui était fatigué.»

Mme Bouchard dit avoir décliné plusieurs offres politiques, souhaitant un autre type de terrain de jeu comme prochain emploi. Pour elle, le monde de l'éducation «ce n'était pas de la petite politique [...] Au contraire, c'est noble, c'est une belle cause.»

Au ministre de l'Éducation Sébastien Proulx - et à ceux qui lui succèderont-, elle souhaite beaucoup de «cohérence». Moins de gestion «à la petite semaine» et de décisions prises «à la pièce».

Mme Bouchard quitte son poste avec une prime de départ - qu'elle préfère appeler une prime de transition - qui équivaut à 6 mois de salaire, soit environ 55 000\$. Quatre présidents de commissions scolaires souhaitent lui succéder, soit Hélène Roberge, Miville Boudreault, Richard Flibotte et Alain Fortier. L'élection aura lieu le 3 juin prochain.

À propos...

Le vote électronique

La démocratie scolaire a absolument besoin que le Québec passe au vote électronique d'ici les prochaines élections, croit Josée Bouchard. Question de tirer vers le haut le taux de participation, qui était autour de 5% en 2014 chez les francophones. Le gouvernement du Québec songe en ce moment à repousser la date des prochaines élections scolaires, prévues pour le 4 novembre 2018, car elles arriveraient seulement un mois seulement après les élections provinciales. «On n'a pas envie de rejouer dans le même film que la dernière fois», avertit toutefois Mme Bouchard. Les commissaires sont restés en poste 7 ans au lieu de 4, et se sont fait critiquer pour leur manque de légitimité. La FCSQ est prête à collaborer avec le gouvernement pour trouver le meilleur moment pour tenir ce vote électronique, quitte à ce que par la suite, les élections scolaires se tiennent en même temps que les élections municipales, une demande à laquelle les commissaires tiennent toujours.

La falsification des notes

Les Québécois ont été secoués à la fin avril par les témoignages de nombreux enseignants disant avoir vu les notes de leurs élèves haussées à leur insu. D'autres ont dit avoir subi de la pression pour hausser les notes de leurs élèves. «C'est pas vrai qu'on est érigés en système comme ça», clame Josée Bouchard, après s'être entretenu avec plusieurs dirigeants de commissions scolaires. Selon ce qu'elle a constaté, au Québec, «c'est l'enseignant qui est maître de ses notes» et «si c'est arrivé (une falsification des notes), moi je pense qu'on est dans quelque chose de plus anecdotique que de général». Mme Bouchard croit que les syndicats enseignants ont voulu créer «un faux débat» afin de s'attaquer aux cibles de réussite que chaque commission scolaire doit atteindre. Des cibles avec lesquelles elle est d'accord, car elles permettent aux commissions scolaires de se donner des objectifs concrets et de travailler pour les atteindre.

Le succès de l'Ontario

«L'Ontario, c'est vraiment un modèle. On n'a pas besoin d'aller en Finlande», juge Josée Bouchard, qui s'est rendue souvent dans la province voisine au cours des dernières années. Selon elle, l'Ontario a réussi à doper son taux de réussite au cours de la dernière décennie en jetant «des bases solides» en éducation. Les politiciens se sont associés à des experts, la population s'est mobilisée et le milieu a adopté une approche professionnelle, «basée sur la réussite de chaque élève». Mme Bouchard croise les doigts pour que la politique de la réussite éducative, que le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx doit présenter au cours des prochaines semaines, soit le fer de lance d'un virage similaire au Québec. «Ça a tellement mobilisé le réseau, que même si les gouvernements ont changé, les ministres de l'Éducation ont changé, ça a résisté.»

Partager 50

Tweeter

G+1

0

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)

CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 29 mai 2017,
section ACTUALITÉS, écran 2



ÉCOLE SECONDAIRE

LE PUBLIC GAGNE EN POPULARITÉ SUR LA RIVE-SUD

Les commissions scolaires de la Rive-Sud de Montréal ne connaissent pas autant de difficulté à attirer les jeunes vers les écoles secondaires publiques.

CAROLINE TOUZIN
LA PRESSE

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

À la commission scolaire des Patriotes (CSP) – qui regroupe 66 écoles primaires et secondaires de la Montérégie –, la proportion d'élèves qui fréquentaient l'école publique en sixième année et qui sont ensuite partis pour le privé a chuté, passant de 23 à 19,4 % au cours des cinq dernières années.

La commission scolaire a fait de grands efforts pour faciliter la transition des élèves du primaire au secondaire et rendre les écoles secondaires du secteur plus attrayantes, selon la coordonnatrice aux communications de la CSP, Lyne Arcand.

À la suite d'une consultation publique auprès des parents et des employés en 2013, sept nouveaux projets pédagogiques particuliers ont vu le jour dans ses écoles secondaires (jazz pop, anglais, multisports, sciences, sports et aventure, hockey et basketball), souligne M^{me} Arcand.

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Aussi située en Montérégie, la commission scolaire Marie-Victorin réussit à garder de plus en plus d'élèves dans le réseau public. La proportion d'élèves de 6^e année qui choisissent une école publique au secondaire y est en hausse depuis cinq ans, étant passée de 64,5 % en 2011-2012 à 75,6 % en 2016-2017.

Ce regain d'intérêt pour le public coïncide avec l'implantation d'un projet majeur visant l'ensemble des écoles secondaires de la commission scolaire, explique par courriel sa conseillère en communication, Catherine Giroux. À la rentrée 2013, l'offre de projets pédagogiques particuliers a été diversifiée et actualisée pour répondre aux champs d'intérêt des jeunes, selon M^{me} Giroux.

À titre d'exemple, l'école secondaire André-Laurendeau mise sur son programme Quatu'ARTS (musique, arts plastiques, art dramatique et danse). L'école secondaire Jacques-Rousseau, elle, a choisi de se distinguer par son programme de football et de cheerleading.

Autre changement majeur : les concentrations sont désormais ouvertes à tous les élèves du territoire et la commission scolaire organise le transport pour les élèves de ces concentrations.

LE PRIVÉ RECONNAÎT LES EFFORTS DU PUBLIC

Les commissions scolaires Marie-Victorin et des Patriotes ont développé des projets intéressants pour attirer les élèves ces dernières années, reconnaît le président de la Fédération des établissements d'enseignement privés, Jean-Marc St-Jacques. « Quand les écoles publiques se dotent d'un horaire plus souple et d'une organisation scolaire qui répond davantage aux besoins des élèves – pas seulement pour améliorer la réussite, mais aussi pour motiver les élèves à aller à l'école, avec un programme parascolaire riche, de l'aide aux devoirs après l'école, etc. –, elles deviennent plus attrayantes », explique M. St-Jacques. Cela dit, les collèges privés comme Durocher Saint-Lambert attirent toujours autant d'élèves, fait-il remarquer.

En direct de la séance mensuelle du conseil municipal

Daniel *Hart*

La Ville de Boucherville a dégagé un surplus de 4,5 M\$ au terme de l'exercice de l'année 2016. Le rapport financier des auditeurs confirmant cet excédent a été déposé à la séance mensuelle de mai. Une partie du montant, soit 2,5 M\$, a été répartie à quatre enveloppes: 678 000\$ au fonds vert de la Ville, 350 000\$ aux fêtes commémoratives 2017, 75 000\$ en provision pour les prochaines élections municipales prévues en novembre et 1,4 M\$ au fonds de stabilisation de la dette. L'autre partie de l'excédent, soit 2 M\$ n'est pas encore affecté.

Le conseil municipal a accordé un contrat de 949 246,56\$ à la firme Canbec pour la réfection de la piste cyclable le long de la rue Marie-Victorin, entre la bretelle d'accès de la route 132 ouest et le quai Montarville. La Ville recevra une subvention de la Communauté métropolitaine de Montréal pour les deux tiers du coût des travaux. Ceux-ci devraient débuter en juin et s'échelonner sur une période de trois mois.

Deux résidents du Vieux-Boucherville ont sensibilisé les élus aux excès de vitesse des automobilistes qui circulent sur le boulevard Marie-Victorin. Ces personnes ont été témoins d'un cycliste qui s'est fait happer par un automobiliste à l'intersection du boulevard de Montarville. Ils recommandent l'installation d'un dos-d'âne allongé à cette intersection comme mesure corrective. Le

conseil entend évaluer la situation.

La Ville a demandé une autorisation au ministère du Développement durable afin de pouvoir retirer les blocs de ciment installés au parc de la Saulaie. La firme Axiom environnement a préparé un concept d'aménagement de la rive de ce parc. Ce projet prévoit le retrait des plaques de béton en bordure du fleuve et le réaménagement de la rive selon une pente naturelle et l'utilisation de techniques de génie végétal afin de rendre les lieux sécuritaires et de stabiliser la rive tout en créant un milieu naturel s'harmonisant avec le parc de la Frayère. Lorsque les plaques seront retirées, la rive sera reprofilée et des végétaux seront transplantés pour assurer la stabilité des aménagements. Les travaux sont prévus à l'automne.

Le conseil municipal a octroyé un contrat de 246 500\$ pour le réaménagement du parc de Brouage. Les travaux prévoient l'aménagement d'un parc à chiens dans cet espace naturel. Ils débuteront cet été. L'ouverture officielle du parc à chiens sera confirmée plus tard.

La Ville acquiert une propriété sise au 6, rue de Muy. Il est question de sécuriser l'endroit pour les utilisateurs de la piste cyclable. Le projet sera présenté au Plan triennal des immobilisations (PTI) pour l'année 2018.

Le conseil municipal a confirmé la fin du projet-pilote de la fermeture du chemin Général-Vanier. Des discussions devront être entamées avec la Ville de Varennes afin de trouver une solution de rechange en lien avec ce dossier.

Soirée-bénéfice au profit de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne

La Troupe de théâtre des deux rives de Beloeil a présenté le jeudi 11 mai dernier la pièce « Douze jurés en colère » dont les profits ont été versés à la Fondation de l'école secondaire De Mortagne.



AMBIANCE PLEIN SUD
PRESTIGE SUR LE GOLF

CONDOS 8-PLEX / 4-PLEX



8-plex à partir de

294 800 \$

+ tx.

4-plex à partir de

344 800 \$

+ tx.

Garage double /
Monte-personne

Entrée privée /
Garage double

CONDOS / 4-PLEX



CONCEPT BUNGALOW PLAIN-PIED

à partir de

399 800 \$

+ tx.

Entrée privée /
Garage double /
Mezzanine en option

AU CŒUR DU GOLF
PARCOURS DU CERF



ambiancepleinsud.com

514.666.8000

BUNGALOWS / COTTAGES



NE TARDEZ PAS TROP !

NE RESTE QUE 6 LOTS DISPONIBLES

3005 Micheline-Beauchemin, Longueuil

**BÉTON NEUF
ET RESTAURATION**

PROJET PERSONNALISÉ
PYRITE
ÉPOXY
SCELLANT

• Nettoyage et décapage à pression
• Fini décoratif
• Réfection, restauration et scellant de toute surface de béton (brique, pierre, pavé uni, etc.)



RBQ:8310-7151-45

**ESTIMATION GRATUITE
450 645.0016
WWW.BETONDESIGN.CA
WWW.BETONENTREPRENEUR.CA**

Ouverture officielle de deux nouveaux plateaux sportifs à l'école de l'Envolée à Saint-Amable

L'ouverture officielle des deux nouveaux plateaux sportifs à l'école de l'Envolée de Saint-Amable s'est tenue le 10 mai dernier.

Un rêve devenu réalité

L'histoire commence en mai 2014 lorsque des participants de l'équipe cycliste « Norampac Cascades » qui réalisaient alors le Grand Défi Pierre Lavoie viennent rencontrer le directeur de l'école. Ces gens enthousiastes encouragent l'équipe-école à ce que le terrain « bouetteux », situé à l'arrière de l'établissement, devienne un lieu intéressant. Une somme de plus de 12 000\$ est alors amassée par ce même groupe pour mettre en branle la phase I.

Phase I

La municipalité de Saint-Amable procure à l'école toute la machinerie nécessaire aux travaux. Demix Agrégats, division du Groupe CRH Canada, fournit l'ensemble des ingrédients, c'est-à-dire la roche ¾ et la poussière de roche à la préparation du sol pour accueillir les deux nouveaux plateaux sportifs. Une année à jouer sur de la poussière de roche...

Après quelques soirées cinéma et deux bonnes campagnes de financement, deux équipes de cyclistes approchent de nouveau l'école pour du parrainage au Défi Pierre Lavoie. L'équipe des élus municipaux de l'UMQ, celle d'Écosystème et des étudiants du cégep Édouard-Montpetit parti-

cipent donc à cette course. En mai 2016, une somme de près de 5 000\$ est donnée à l'école pour finaliser le projet.

La phase II est alors mise en marche, le

gazon synthétique est installé, la clôture qui l'entoure est érigée et le « relignage » des surfaces de jeux est effectué. Enfin, la cour d'école ressemble de plus en plus à leur rêve!

Aujourd'hui, l'école de l'Envolée est dotée d'un nouveau terrain de basketball et d'un mini terrain de soccer au gazon synthétique!



Le directeur d'école et les principaux partenaires qui ont permis ce bel aménagement.

Desjardins

**mon D
IMPLICATION
DESJARDINS**

**5 000 \$
EN BOURSES
À GAGNER!**

**VOUS ÊTES ÂGÉS DE PLUS DE 15 ANS ET ÊTES MEMBRES
DE L'UNE DES CAISSES PARTICIPANTES?
VOUS ÊTES ACTIVEMENT IMPLIQUÉS DANS LA COMMUNAUTÉ?**

Participez au programme « Mon implication D »* et courez la chance de gagner l'une des 10 bourses de 500 \$.

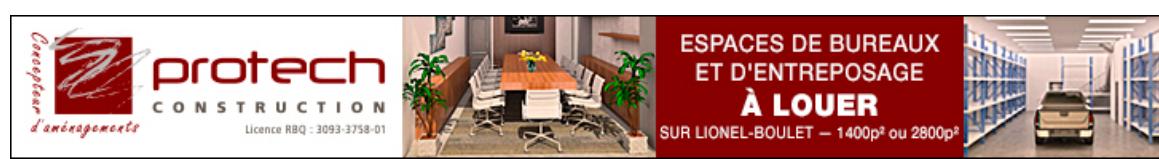
Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en ligne sur le site jeunessed.com avant le 31 août 2017.

*Programme organisé par les caisses Desjardins du secteur Des Patriotes (Boucherville, Contrecoeur-Verchères, Grand-Coteau, Mont-Saint-Bruno et Varennes). Les termes et conditions du programme sont disponibles sur le site implicationd.com.

FACEBOOK.COM/CAISSESECTEURDESPATRIOTES

La Relève le mardi 23 mai 2017 - Page M 13

21003



(<http://www.protechconstruction.ca/locaux-a-louer/>)

Une 7e édition réussie de Bouge! Bouge! Boucherville dans 9 écoles primaires

Le jeudi 25 mai 2017, 7h31



Crédit photo : Ville de Boucherville

(Communiqué de la Ville de Boucherville)

La 7e édition de l'événement Bouge! Bouge! Boucherville qui s'est déroulé du 15 au 19 mai 2017 dans neuf écoles a connu un grand succès encore une fois cette année. Cette activité vise à récompenser tous les élèves des écoles primaires de la ville qui ont participé au Grand Défi Pierre Lavoie.

C'est sous une ambiance énergique que les élèves des neuf écoles primaires ont célébré, à tour de rôle du 15 au 19 mai, leur participation au Grand Défi Pierre Lavoie. La Ville a reconduit pour une deuxième année son entente avec l'équipe dynamique d'Énergie Cardio afin d'offrir une animation sportive enjouée d'une trentaine de minutes. Lors des belles journées ensoleillées, les jeunes ont pu bouger à l'extérieur dans la cour d'école où une scène mobile, équipée d'une enceinte acoustique, a été déployée. Lors des jours de pluie, l'activité a eu lieu dans les gymnases. De plus, le conseil municipal a eu le plaisir de remettre à chacune des neuf écoles participantes un chèque-cadeau de 500 \$ échangeable chez un fournisseur d'équipement sportif de Boucherville. Cette initiative permettra aux professeurs d'éducation physique de se procurer du matériel sportif afin de favoriser de bonnes habitudes de vie tout au long de l'année scolaire.

À cet égard, M. Raouf Absi, conseiller municipal du district no 2 et coprésident de la commission de la vie communautaire, de la culture et des sports, a remis à l'école Antoine-Girouard, l'un des neuf chèques-cadeaux. « La Ville de Boucherville est très fière de la réussite de cet événement générateur de valeurs favorisant l'adoption de saines habitudes de vie, l'esprit d'équipe, l'entraide et la persévérance. Ayant à cœur l'intérêt des générations futures, il s'agit d'un honneur pour moi de collaborer à ce projet rassembleur. Le sport et l'activité physique auprès des enfants et de leur famille sont des défis motivants! Le conseil municipal se joint à moi pour féliciter les écoles qui ont pris part encore une fois cette année au Grand Défi Pierre Lavoie », a souligné M. Absi.

Bouge! Bouge! Boucherville

L'activité Bouge! Bouge! Boucherville vise à encourager les jeunes et leur famille à pratiquer davantage d'activités physiques et à récompenser tous les élèves des écoles participantes au Grand Défi Pierre Lavoie. C'est sur la base d'un système ingénieux de Cubes énergie (15 minutes d'activité physique donnent droit à un cube d'énergie) que la performance des écoles a été évaluée tout au long du mois de mai, décrété le mois de l'éducation physique.



(http://www.protechconstruction.ca)

Des mentions d'excellence pour le profil guitare de l'école secondaire du Grand-Coteau à Sainte-Julie

Le mardi 23 mai 2017, 9h20



Les élèves du profil guitare ont donné une excellente performance au concours du Chœur de la Montagne à Beloeil. Ils ont remporté

Crédit photo : Courtoisie

Le 25 octobre dernier, le conseil municipal de Sainte-Julie a rendu hommage à de jeunes julievois qui se sont illustrés soit sur la scène culturelle, dans les sports ou le bénévolat. Lors de cette soirée, les membres du conseil ainsi que la mairesse, madame Suzanne Roy, ont honoré ces jeunes parce qu'ils contribuent grandement à la communauté en favorisant son rayonnement. Ils ont souligné les performances des élèves du profil guitare de l'école secondaire du Grand-Coteau pour les résultats obtenus dans les différents festivals et concours de 2016, au niveau provincial et national. Les élèves ont eu l'honneur de signer le livre d'or.

Par la suite, les élèves du profil guitare ont participé au Jazzfest des jeunes du Québec. Cet événement avait lieu le 1er avril dernier à l'école secondaire André-Laurendeau à Saint-Hubert. Sous la direction de madame Nathalie Lachance, ils ont remporté la mention or avec brio dans la catégorie A-401. Cette mention leur a valu une invitation à participer au Musicfest Canada. Puis, le 19 avril, ils ont participé au Musicfest-Québec qui avait lieu au Collège Régina Assumpta à Montréal. Ils ont obtenu la mention argent dans la catégorie 300.

Le 9 avril dernier, les élèves du profil guitare ont donné une excellente performance au concours du Chœur de la Montagne à Beloeil. Ils ont remporté la mention or ainsi que le 2e prix dans la catégorie 14-17 ans. Ils ont obtenu la note de 90%, ce qui leur a permis de gagner une bourse de 250\$. Cette bourse leur sera remise le 3 juin prochain lors du concert-gala qui aura lieu au centre culturel de Beloeil. Les guitaristes de l'école secondaire du Grand-Coteau reviennent tout juste de Québec. Ils ont participé au festival Rhythms International le 30 avril dernier, un festival réunissant des musiciens du Québec et des États-Unis. Ils ont obtenu la plus haute distinction soit la mention «supérieur». Félicitations aux 14 participants !

En terminant, un gros merci aux parents pour leur implication et à madame Ginette Tremblay pour avoir accompagné les jeunes avec madame Lachance lors du voyage. Prochaine compétition à ne pas manquer : le festival des harmonies et orchestres de Sherbrooke le 21 mai prochain !

Le profil guitare est un cours d'enrichissement offert aux élèves de l'option guitare 2e, 3e, 4e et 5e secondaire et ce cours se donne après les heures de classe, à raison de 2 cours/semaine.



UN TAUX QU'ON A ENVIE DE CRIER SUR TOUS LES TOITS. **249%** + 1000 \$ EN ARGENT

*OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE
desjardins.com/maison

Certaines conditions s'appliquent.

Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

(<http://desjardins.com/maison>)



(<http://www.equipebernierdery.com/>)

L'implication de Fleur-Ange Grisé reconnue



Frank Jr Rodi
frodi@versants.com
(<mailto:frodi@versants.com>)

Le vendredi 26 mai 2017, 16h00



Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse

Fleur-Ange Grisé a été décorée de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse lors d'une cérémonie présidée par l'honorable J. Michel Doyon au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. La Grandbasioise a reçu cet honneur en avril dernier en raison de ses habiletés scolaires, son implication sociale et son rayonnement parmi ses pairs.

La candidature de Fleur-Ange Grisé avait été soumise par son établissement scolaire, soit l'École secondaire du Mont-Bruno, pour son implication et son engagement soutenus ainsi que son attitude inspirante. Fleur-Ange termine actuellement sa 5^e secondaire. « Cette distinction représente beaucoup pour moi après toutes ces années passées au secondaire à m'impliquer. Je trouve que c'est une belle récompense, une reconnaissance qui me permet de bien conclure mon passage au secondaire », mentionne au journal Fleur-Ange Grisé, dont la moyenne générale cette année est de 87 %.

La jeune fille de 16 ans raconte qu'elle a appris qu'elle serait décorée de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (couleur de bronze) par la poste. « J'ai vu qu'il y avait une lettre à mon nom. Je ne reçois pas beaucoup de courrier encore, alors j'ai été très surprise en l'ouvrant de voir que ma candidature avait été acceptée. »

« C'est une belle récompense, une reconnaissance qui me permet de bien conclure mon passage au secondaire. » - Fleur-Ange Grisé

Selon elle, cette récompense lui procurera assurance, confiance en soi et crédibilité, notamment dans un curriculum vitae.

Les critères d'admission

Selon le site Internet du Lieutenant-gouverneur du Québec, les critères pour obtenir la Médaille pour la jeunesse sont les suivants : avoir par son implication démontré un engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire ou présenté une attitude inspirante, un rayonnement positif dans un groupe ou la communauté, et être en mesure d'atteindre les objectifs de son programme d'études.

Le mot de l'École secondaire du Mont-Bruno

Il faut comprendre que l'établissement scolaire ne peut soumettre qu'une seule candidature par année, et ce, parmi ses élèves de 4 ou 5 année du secondaire. Et encore, cela ne signifie pas pour autant que la sélection sera acceptée. « Nous avons jugé que Fleur-Ange méritait amplement que nous envoyions sa candidature. Pour nous, c'était une évidence. Elle s'implique partout, elle est sympathique, souriante et réussit très bien avec ses résultats scolaires. Par son attitude positive, elle rejoint ses pairs. C'est ainsi qu'elle a un impact sur les autres et donne l'exemple », explique le directeur adjoint de 5 secondaire de Mont-Bruno, Michel Kennedy.

Celui-ci soutient que l'étudiante n'était pas informée de la démarche de son école concernant l'envoi de sa candidature. « C'est Fleur-Ange qui est venue nous apprendre qu'elle serait honorée », ajoute M. Kennedy.

Au cours des dernières années, Fleur-Ange s'est investie dans plusieurs domaines : le comité des finissants, la Caisse étudiante, le parlement des élèves, ainsi que Secondaire en spectacle. En effet, lors de la finale locale de Secondaire en spectacle de 2014, Fleur-Ange Grisé avait gagné le prix dans la catégorie « Relève » pour sa performance en variétés. « J'ai toujours aimé m'impliquer, donner un coup de main. Je crois que c'est important d'être active pendant ses études, entreprendre des choses. Je crois que ça peut me servir plus tard », poursuit celle qui ira étudier dans le programme Médias : communication et reportages au Cégep Édouard-Montpetit en septembre prochain. « Plus tard, j'aimerais devenir journaliste en sports; peut-être suivre le Canadien de Montréal. J'aime beaucoup le hockey! »

Fin du secondaire

Alors que son passage au secondaire se termine dans quelques semaines à peine, Fleur-Ange dit qu'elle se souviendra surtout des beaux moments qu'elle a vécus avec ses amis, mais aussi avec ses enseignants. Ils sont plusieurs à l'avoir aidée et inspirée. « J'ai eu de bons professeurs. M. Kennedy fait aussi partie de ces personnes dont je me souviendrai : il nous a pris sous son aile, nous a encouragés depuis son arrivée comme directeur adjoint. C'est sûr que je vais avoir de la peine de quitter cet endroit, mais je regarde vers l'avenir pour apprendre encore », indique celle qui, par son implication, a pu développer un grand sentiment d'appartenance à son école.

Fleur-Ange est aussi une bonne sportive, davantage depuis la dernière année, puisqu'elle est attaquante pour la formation midget B des Ailes du Richelieu. Son équipe a remporté deux tournois, à Saint-Boniface et Sherbrooke. « J'aime vraiment ça! C'est moins mental et ça me permet de mettre davantage mon corps à l'épreuve », soutient la Grandbasiloise.

Mentionnons qu'en 2014, Fleur-Ange a également tenu un rôle important dans la série Web *Tezo* (elle jouait le personnage de Rosalie) inspirée par la trilogie de romans *Ce livre n'est pas un journal intime*, rédigée par la Montarvilloise Maryse Pagé.

Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse

L'implication de Fleur-Ange Grisé reconnue

Fleur-Ange Grisé a été décorée de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse lors d'une cérémonie présidée par l'honorable J. Michel Doyon au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. La Grandbasiloise a reçu cet honneur en avril dernier en raison de ses habiletés scolaires, son implication sociale et son rayonnement parmi ses pairs.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

La candidature de Fleur-Ange Grisé avait été soumise par son établissement scolaire, soit l'École secondaire du Mont-Bruno, pour son implication et son engagement soutenus ainsi que son attitude inspirante. Fleur-Ange termine actuellement sa 5^e secondaire. « Cette distinction représente beaucoup pour moi après toutes ces années passées au secondaire à m'impliquer. Je trouve que c'est une belle récompense, une reconnaissance qui me permet de bien conclure mon passage au secondaire », mentionne au journal Fleur-Ange Grisé, dont la moyenne générale cette année est de 87 %.

La jeune fille de 16 ans raconte qu'elle a appris qu'elle serait décorée de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (couleur de bronze) par la poste. « J'ai vu qu'il y avait une lettre à mon nom. Je ne reçois pas beaucoup de courrier encore, alors j'ai été très surprise en l'ouvrant de voir que ma candidature avait été acceptée. »

Selon elle, cette récompense lui procurera assurance, confiance en soi et crédibilité, notamment dans un curriculum vitae.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Selon le site Internet du Lieutenant-gouverneur du Québec, les critères pour obtenir la Médaille pour la jeunesse sont les suivants : avoir par son implication démontré un engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire ou présenté une attitude inspirante, un rayonnement positif dans un groupe ou la communauté, et être en mesure



La Grandbasiloise Fleur-Ange Grisé a été décorée de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. (Photo : courtoisie)

d'atteindre les objectifs de son programme d'études.

LE MOT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

Il faut comprendre que l'établissement scolaire ne peut soumettre qu'une seule candidature par année, et ce, parmi ses élèves de 4^e ou 5^e année du secondaire. Et encore, cela ne signifie pas pour autant que la sélection sera acceptée. « Nous avons jugé que Fleur-Ange méritait amplement que nous envoyions sa candidature. Pour nous, c'était une évidence. Elle s'implique partout, elle est sympathique, souriante et réussit très bien avec ses résultats scolaires. Par son attitude positive, elle rejoint ses pairs. C'est ainsi qu'elle a un impact sur les autres et donne l'exemple », explique le directeur adjoint de 5^e secondaire de Mont-Bruno, Michel Kennedy.

Celui-ci soutient que l'étudiante n'était pas informée de la démarche de son école concer-

nant l'envoi de sa candidature. « C'est Fleur-Ange qui est venue nous apprendre qu'elle serait honorée », ajoute M. Kennedy.

Au cours des dernières années, Fleur-Ange s'est investie dans plusieurs domaines : le comité des finissants, la Caisse étudiante, le parlement des élèves, ainsi que Secondaire en spectacle. En effet, lors de la finale locale de Secondaire en spectacle de 2014, Fleur-Ange Grisé avait gagné le prix dans la catégorie « Relève » pour sa performance en variétés. « J'ai toujours aimé m'impliquer, donner un coup de main. Je crois que c'est important d'être active pendant ses études, entreprendre des choses. Je crois que ça peut me servir plus tard », poursuit celle qui ira étudier dans le programme Médias : communication et reportages au Cégep Édouard-Montpetit en septembre prochain. « Plus tard, j'aimerais devenir journaliste en sports; peut-être suivre le Canadien de Montréal. J'aime beaucoup le hockey! »

FIN DU SECONDAIRE

Alors que son passage au secondaire se termine dans quelques semaines à peine, Fleur-Ange dit qu'elle se souviendra surtout des beaux moments qu'elle a vécus avec ses amis, mais aussi avec ses enseignants. Ils sont plusieurs à l'avoir aidée et inspirée. « J'ai eu de bons professeurs. M. Kennedy fait aussi partie de ces personnes dont je me souviendrai : il nous a pris sous son aile, nous a encouragés depuis son arrivée comme directeur adjoint.

« C'est une belle récompense, une reconnaissance qui me permet de bien conclure mon passage au secondaire. »
- Fleur-Ange Grisé

C'est sûr que je vais avoir de la peine de quitter cet endroit, mais je regarde vers l'avenir pour apprendre encore », indique celle qui, par son implication, a pu développer un grand sentiment d'appartenance à son école.

Fleur-Ange est aussi une bonne sportive, davantage depuis la dernière année, puisqu'elle est attaquante pour la formation midget B des Ailes du Richelieu. Son équipe a remporté deux tournois, à Saint-Boniface et Sherbrooke. « J'aime vraiment ça! C'est moins mental et ça me permet de mettre davantage mon corps à l'épreuve », soutient la Grandbasiloise.

Mentionnons qu'en 2014, Fleur-Ange a également tenu un rôle important dans la série Web Tezo (elle jouait le personnage de Rosalie) inspirée par la trilogie de romans *Ce livre n'est pas un journal intime*, rédigée par la Montarvilloise Maryse Pagé.

Asperges fraîches
Directement du producteur
Dès maintenant jusqu'à la fin juin
« Tellement plus fraîches, tellement près de chez vous. »
Lundi au vendredi de 9 h à 18 h / Samedi et dimanche de 9 h à 17 h
Josée Chalifoux et Guillaume Langlois

273A, 3 Rang-Sud, Saint-Charles-sur-Richelieu 450 584.2546

1221002542-240517

COMMUNAUTAIRE

Vente de garage

Le samedi 27 mai aura lieu la traditionnelle vente de garage communautaire de Saint-Charles-sur-Richelieu de 9h à 14h dans le stationnement de l'église Saint-Charles, adjacent au parc des Fêtes, au 405, chemin des Patriotes. Pour réserver une table, communiquer avec Alexanne au loisirs@saint-charles-sur-richelieu.ca ou au 450 584-3484.

J'aime mon voisin

Du 12 au 16 juin se tiendra la 2e édition de l'opération «J'aime Mon Voisin» dont le but est de favoriser l'entraide dans la communauté. Des bénévoles sont

disponibles pour faire des travaux autour de la maison (laver des fenêtres, corder du bois, désherber, teindre une clôture ou une terrasse, peinture intérieure ou extérieure, etc.). Service gratuit, mais les dons seront remis entièrement à l'organisme Le Grain d'Sel. Inscription: choisir Belœil et les environs: http://www.jaimemonvoisin.org/inscription_beloeil.html. Infos: jmv.beloeil@gmail.com.

Vente sous la tente

La boutique aux Fringues tiendra sa première vente sous la tente le samedi 3 juin de 10h à 16h. 50 % de rabais sur tous les vêtements, sauf les articles mis sur

Facebook. Au 866, rue Laurier, Belœil, 450 467-9025, www.boutiqueauxfringues.com.

Lave-Ùto à la main

Les élèves et l'organisme de participation des parents de l'école Saint-Charles organiseront un lave-auto extérieur le 27 mai de 9h à 14h dans le stationnement du bureau municipal, aussi situé au 405, chemin des Patriotes. Les profits seront versés à l'école.

Parents-Secours Belœil

Parents-Secours Belœil propose le cours «Fais-moi confiance» qui pourra permettre à un jeune de rester seul à la maison de façon sécuritaire. Les coûts sont de 20\$ pour les livres, le cours et le diplôme. Le cours sera donné le samedi 27 et dimanche 28 mai de 9h30 à 12h. Offert aux enfants de 9 à 11 ans. Un minimum de 10 jeunes est demandé pour que le cours soit donné. Inscriptions au 514 973-9829

Fadoq Otterburn Park

Tous les aînés de la région sont invités à venir partager un bon souper et de bons moments le vendredi 2 juin à la Pointe-Valaine en agréable compagnie. Au menu: filet de porc farci au fromage Oka et asperges, échanges chaleureux, plaisir et danses. Coût: 25\$ pour les membres et 30\$ pour les non-membres. Cette soirée clôturera en beauté les activités intérieures de la session Printemps. Infos au 450 339-3150 pour la soirée et pour l'inscription au spectacle «Avudo» qui souligne le 375e de Montréal le jeudi 15 juin: 99\$.

Conférence gratuite

Les villes de Mont-Saint-Hilaire, Belœil, McMasterville, Otterburn Park et Saint-Jean-Baptiste invitent les citoyens à une conférence qui portera sur le grave problème que pose l'agrise du frêne le mercredi 31 mai à 19h, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, situé au 99, rue du Centre-Civique à Mont-Saint-Hilaire. La conférence «Agrise du frêne: où en est l'infestation et quoi faire» est présentée par le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes et sera donnée par Hélène Godmaire, docteure en biologie. L'entrée est gratuite et aucune inscription n'est requise.

Méga vente de garage

Au profit du refuge Les Félin de la Vallée, le 3 et le 4 juin. Tous les profits vont directement pour aider les chats, entre autres pour des chirurgies, tests, médicaments, etc. Au 200, boul. Yvon L'Heureux S., Belœil. Les Félin de la Vallée ramassent aussi les objets dont les gens veulent se débarrasser. Infos: 438 832-4287 ou info@lesfelindelavallee.com.

Cours de cuisine tibétaine

Dans ce cours, les moines tibétains du Monastère Ganden Jangtsé enseigneront et feront avec les participants quelques mets typiques tibétains comme les momos (dumplings cuits à la vapeur), la thenthuk (soupe avec pâtes fraîches) et les kapsés (biscuits frits). Dégustation sur place. Contribution: 20\$. Lundi 5 juin, de 17h30 à 20h30, au 99,5 St-Joseph à Belœil. Information et réservation: www.meditationmonteregie.org et 450 339-4257.

Conférence

Agrile du frêne: où en est l'infestation et quoi faire



Conférencière:
Hélène Godmaire du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE)

Mercredi 31 mai 2017, 19h
Pavillon Jordi-Bonet
Salle La Nature-en-Mouvement
99, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire

Gratuit!

Ville de Mont-Saint-Hilaire | **Ville de Belœil** | **Ville d'Otterburn Park** | **McMasterville** | **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste**

BELOEIL

Résidence sur 4 paliers située dans un secteur recherché de Ste-Marie-Goretti. 3 chambres à coucher, grand terrain de 8247 pi.ca. Beaucoup de rénovations : cuisine, 500, 500 eau, sous-sol, toit, fenêtres et portes et plus.

Centris # 23838439

MONT ST-HILAIRE

Impassante résidence, de conception unique, dans le secteur prestigieux du golf La Sérénité. Située dans un rond point. Terrain de 19 400 pi.ca clôturé entretenu par professionnels. 7 chambres à coucher avec chacune son « walk-in », 4 salles de bains, 1 salle d'eau, toutes plafonnées, 3 loyers, garage double.

Centris # 14848091

INONDATIONS 2017

AIDE FINANCIÈRE AUX SINISTRÉS

1 888 643-AIDE
urgencequebec.gouv.qc.ca

ENSEMBLE 
 on fait avancer le Québec

Québec 